

Commission régionale DEVELOPPEMENT



Présentation

La Commission Régionale Développement de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley applique la politique décidée par le Comité Directeur Régional, en conformité avec les directives fédérales. Elle suit l'évolution statistique des licenciés de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley, fournit ses analyses au Bureau Exécutif et au Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley.

Missions

Elle aide à la structuration des clubs :

- Développer le nombre de licenciés et le nombre de clubs
- Former les personnes qui sont les acteurs du Club : les dirigeants, les bénévoles, les arbitres, les marqueurs, les entraîneurs seniors ou/et jeunes, les animateurs de l'école de volley, les animateurs des pratiques diverses (Assis, Sourd, Adapté, Soft, Fit, Beach...).
- Conseiller les clubs dans leur professionnalisation

Membres

Liste des membres à venir.